



Les PME se renforcent grâce à la croissance des microentreprises

En Corse, entre 2008 et 2017, la croissance de l'emploi dans le secteur marchand non agricole renforce la place des petites et moyennes entreprises (PME) qui regroupent 45 % des salariés dans l'économie régionale. Elles bénéficient de l'apport de microentreprises qui basculent dans cette catégorie et d'une bonne dynamique interne. Dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI), l'emploi augmente encore plus fortement mais leur part reste très faible. La hausse y est alimentée par la croissance de PME qui rejoignent cette classe. En revanche, le poids des microentreprises diminue puisqu'elles sont nombreuses à rallier la tranche des PME, signe de bon développement de ces établissements. Les grandes entreprises, pour l'essentiel des établissements de réseaux nationaux, perdent des effectifs sur l'île.

L'essentiel de l'emploi créé se concentre en volume dans les zones d'emploi d'Ajaccio et dans une moindre mesure de Bastia. La première bénéficie notamment du développement des ETI, alors que, dans la seconde, la hausse d'emploi la plus élevée provient des PME. Les microentreprises jouent en réalité un rôle crucial dans le dynamisme économique des territoires infrarégionaux.

Déborah Caruso, Marie-Pierre Nicolai (Insee)

Le tissu économique d'un territoire se compose d'un réseau d'entreprises présentes au niveau local au travers de leurs établissements. En Corse, le nombre d'établissements du secteur marchand non agricole est passé de 26 230 à 32 320 entre 2008 et 2017.

Parmi eux, seulement un tiers sont employeurs en 2017, soit 5 points de moins qu'en 2008. Ils regroupent 64 040 salariés. Pourtant, le nombre d'établissements employeurs, et avec lui le nombre de salariés, a fortement cru sur la période. Ainsi avec 4 010 salariés supplémentaires en dix ans, le taux de croissance de l'emploi insulaire (+ 0,7 % en moyenne annuelle) est l'un des plus élevés de France Métropolitaine, tandis qu'en moyenne de province, les effectifs sont stables (-0,06 %) (*avertissement*).

Cette évolution globale de l'emploi est la résultante de nombreuses dynamiques parmi les différentes catégories d'entreprises (*méthodologie*). Entre 2008 et 2017, le renouvellement des établissements est le pilier de la croissance de l'emploi insulaire. Ce solde entre les entrées (créations, réactivations, reprises d'établissements...) et les sorties (disparitions d'établissements, déménagements hors du territoire...) contribue à 79 % de la hausse décennale.

Par ailleurs, les établissements déjà existants sur la zone, les « stables » qui créent ou détruisent des emplois en fonction de leur

croissance ou déclin, participent aussi dans une moindre mesure à cette progression de l'emploi régional (17 %). En outre, les établissements peuvent aussi changer de caractéristiques en lien avec l'entreprise à laquelle ils sont rattachés, même si le siège n'est pas situé en Corse.

Les PME regroupent et créent le plus d'emplois

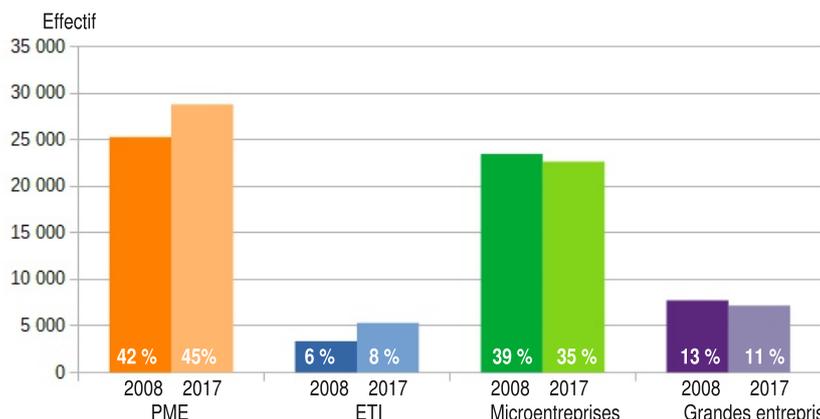
En 2017, en Corse, les PME (hors microentreprises, *définitions*) représentent 45 % des effectifs salariés du champ marchand non agricole contre 30 % au niveau

national. Cette catégorie d'entreprises est la plus importante sur l'île avec 28 830 salariés. Très présentes via les établissements de santé humaine-action sociale (cliniques, hébergements pour personnes âgées, aides à domicile) et les établissements de l'industrie, les PME investissent également l'île au travers de diverses enseignes de la grande distribution et de la construction.

En dix ans, les PME insulaires gagnent 3 480 emplois, soit une croissance de 1,4 % en moyenne annuelle, la plus forte des régions françaises (*figure 1*). Ces emplois supplémentaires sont exclusivement

1 Entre 2008 et 2017, l'emploi insulaire augmente exclusivement dans les PME et les ETI

Emploi salarié par catégories d'entreprises en 2008 et 2017 en Corse



Champ : France hors Mayotte, emploi salarié des entreprises marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.
Sources : Insee, Clap, Flores, Lili, REE.

imputables au tertiaire marchand, dont 1 400 dans le secteur du commerce, loin devant celui du transport-entrepasage et celui de l'hébergement-restauration.

Une part de cette croissance est liée à une bonne dynamique interne (c'est-à-dire « à contour constant »). En effet, au solde positif de 995 emplois supplémentaires dû au renouvellement des établissements, s'ajoutent 470 emplois générés par les établissements pérennes globalement en croissance.

Cependant, le flux d'effectifs résultant des changements de catégories d'entreprises est le principal contributeur à la variation nette des emplois des PME (figure 2). Entre 2008 et 2017, les PME bénéficient de l'apport de 3 250 emplois issus de microentreprises dont l'essentiel provient du tertiaire marchand (66 %) (figure 3). Parallèlement, les PME perdent 1 350 emplois au profit des entreprises de taille intermédiaire (ETI). Cumulés aux changements de champ, ces transferts entre catégories alimentent finalement l'effectif salarié des PME de + 2020 emplois.

L'essor des ETI insulaires alimenté par l'apport des PME

Les entreprises de taille intermédiaire sont la catégorie d'entreprise qui connaît la croissance la plus élevée sur l'île, avec +5,2 % d'emploi par an. Cela représente aussi la plus forte hausse des régions de province. Toutefois, avec 5 320 salariés en 2017, les ETI représentent seulement 8 % de l'emploi régional, soit 3 points de plus en dix ans et le poids le plus faible de toutes les régions. Moins présentes dans le tertiaire marchand que dans les autres catégories d'entreprises, elles occupent 25 % des salariés du transport et entreposage et une part prédominante des effectifs du secteur de fabrication de matériel des transports.

Les ETI régionales comptabilisent 1 950 salariés de plus qu'en 2008. À contour constant, elles créent 510 emplois. Le solde des entrées-sorties d'établissements est positif avec 740 emplois nouveaux mais les établissements pérennes, en déclin sur la période, perdent 230 emplois.

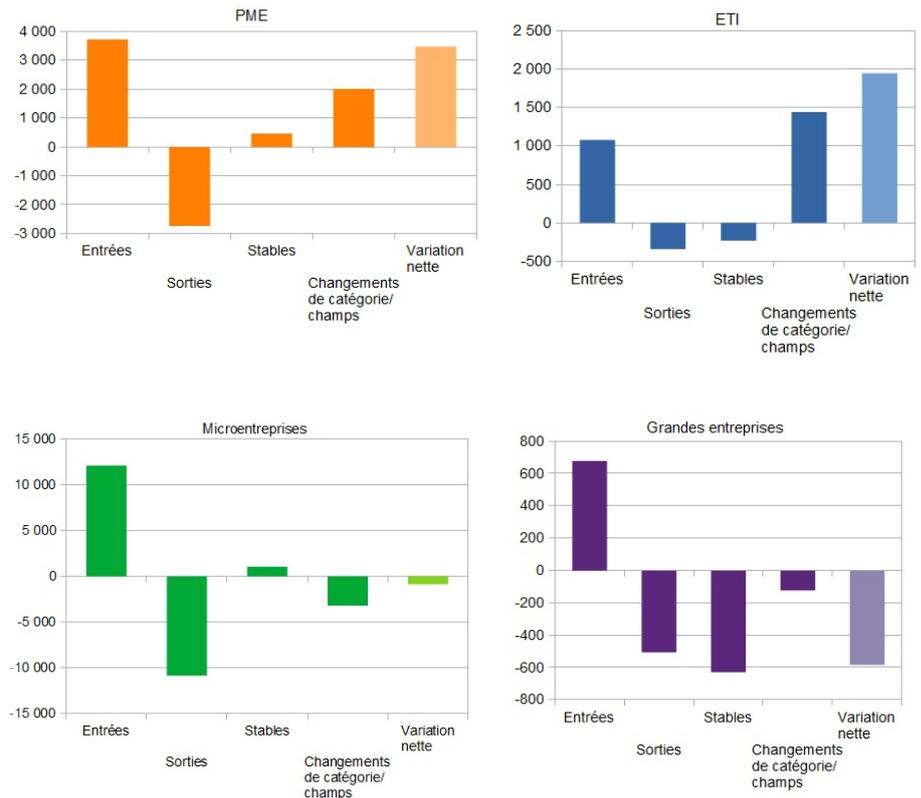
La croissance des ETI est donc essentiellement due à l'apport d'effectifs liés aux changements de catégories : + 1 440 emplois dont 1 350 sont issus d'anciennes PME. Les deux composantes de ces mouvements sont d'une part, la croissance des PME qui leur permet de basculer dans la catégorie supérieure, d'autre part des rachats de PME par des ETI. Deux secteurs sont principalement à l'origine de ces transferts, celui de la santé humaine-action sociale et les activités spécialisées, scientifiques, techniques, administratives & de soutien.

Les pertes d'emplois dans les microentreprises masquent un vrai dynamisme

Les microentreprises concentrent 22 680 emplois en Corse, soit 35 % des salariés en 2017 contre 18 % en France. Maillon essentiel de

2 Entrées et Sorties d'établissements expliquent dans les micro-entreprises l'essentiel des flux d'emploi

Variation d'emploi par catégorie selon les entrées, les sorties, l'évolution des stables et les changements de catégories



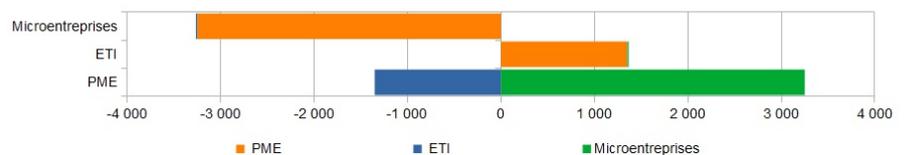
Lecture : Dans les PME, l'effectif évolue de 3 480 emplois entre 2008 et 2017. Cette évolution résulte de différents facteurs : l'apparition de nouveaux établissements ont apporté 3 730 emplois supplémentaires, les disparitions d'établissements ont détruit 2 740 emplois, les établissements pérennes ont créé 470 emplois, enfin les changements de catégorie avec les microentreprises et ETI se soldent par 2020 emplois supplémentaires.

Champ : France hors Mayotte, emploi salarié des entreprises marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi, REE.

3 Les PME bénéficient de l'apport de microentreprises qui grossissent

Dynamique de l'emploi selon les changements de catégorie des entreprises corses entre 2008 et 2017



Lecture : Entre 2008 et 2017, les PME gagnent 3 250 emplois provenant de micro entreprises qui grossissent et changent de catégorie. Dans le même temps, certaines PME se développent et deviennent des ETI, elles transfèrent alors 1 350 emplois dans cette catégorie.

Champ : France hors Mayotte, emploi salarié des entreprises marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi, REE.

l'économie insulaire, elles sont omniprésentes dans les secteurs clés. Elles emploient notamment la majorité des salariés de l'hébergement-restauration et de la construction. Leur part baisse pourtant de 4 points en dix ans dans l'emploi insulaire. Leur effectif a en effet diminué de 0,4 % en moyenne annuelle. C'est toutefois la baisse la plus faible des régions de province (-1,1 %).

Pourtant, les microentreprises jouent un rôle déterminant dans le dynamisme régional. En effet, leur renouvellement est particulièrement fort : 12 110 emplois supplémentaires sont liés à l'entrée de nouveaux établissements, dont un quart est dû aux établissements créés l'année précédente. Par ailleurs, 10 850 emplois sont

détruits par cessation d'activité, soit un solde positif de 1 260 emplois. S'y ajoutent 1 090 emplois créés dans les établissements déjà existants pour obtenir un total « à contour constant » de 2 350 emplois supplémentaires en dix ans.

La diminution du nombre de salariés des microentreprises sur la période s'explique donc uniquement par des transferts d'emplois importants de microentreprises qui évoluent, grandissent, franchissent le cap des 9 salariés et basculent dans la catégorie supérieure des PME (- 3 250 emplois). Cela concerne de nombreux secteurs comme la construction (- 900), mais également le commerce (- 420) et l'industrie

(- 290), bien que toujours en trompe-l'œil, car ces baisses contribuent à alimenter de plusieurs centaines d'emplois les PME.

Les établissements des grandes entreprises perdent des emplois

Les grandes entreprises emploient 11 % de l'effectif salarié insulaire en 2017, soit 7 200 salariés. Par rapport à 2008, leur part se replie de 2 points contrairement à la France où elle augmente et atteint 26 % en 2017. Ces grandes entreprises restent, au travers de grandes compagnies nationales (EDF, Engie, La Poste, Air France et établissements bancaires) de gros employeurs dans la région. Pourtant leur emploi régresse de 0,9 % en moyenne par an, soit une variation nette de - 580 emplois dont - 460 à contour constant. C'est la plus forte baisse après la région Bourgogne-Franche-Comté. Malgré un solde positif du renouvellement des établissements (+ 170 emplois), les établissements pérennes de cette catégorie perdent 630 salariés. Ce déclin est particulièrement fort dans les établissements du secteur du transport-entreposage et du commerce.

Contrairement au mouvement national, les grandes entreprises de Corse ne bénéficient pas de l'apport de changements de catégories depuis les ETI ou les PME. Ceux-ci conduisent au contraire pour ces entreprises de grande taille, à la perte nette d'une centaine d'emplois au profit des ETI et PME.

Une dynamique très inégale selon les territoires

L'emploi augmente essentiellement en volume dans les zones d'emploi des deux principales villes de Corse. Leurs dynamiques sont cependant bien différentes. Entre 2008 et 2017, la zone d'emploi d' Ajaccio absorbe 47 % de l'emploi créé et celle de Bastia 20 %.

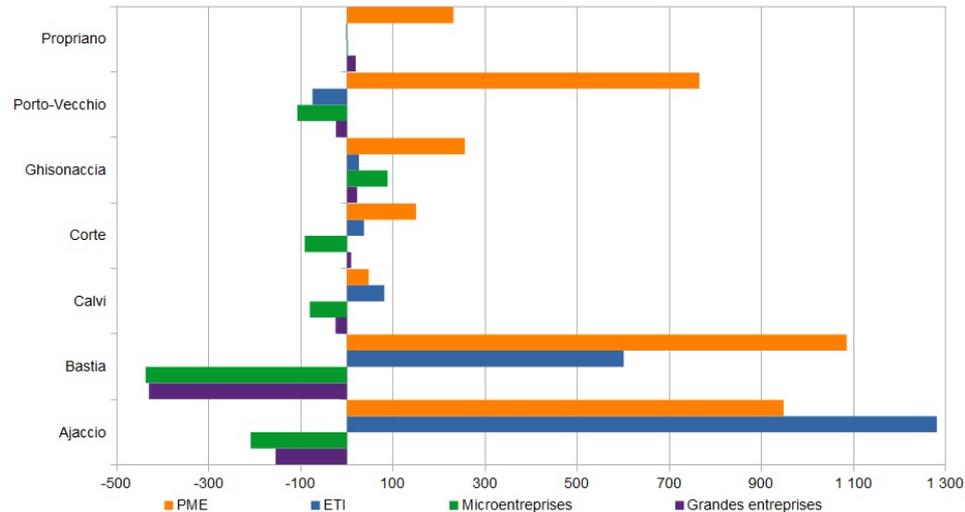
Dans la zone d' Ajaccio, la croissance d'emploi (+ 0,9 % en moyenne annuelle) est liée au renouvellement des établissements (+ 1 400 emplois) quelle que soit la catégorie d'entreprise et à l'essor des stables (+ 470) excepté dans les grandes entreprises. Le volume le plus important est dû aux ETI (+ 1 280) (figure 4).

Dans la zone de Bastia, la croissance est deux fois moins rapide (+ 0,4 % en moyenne annuelle). Les effectifs augmentent également grâce au solde des entrées et sorties des établissements (+ 1 290) mais les établissements pérennes perdent de l'emploi (- 470) notamment au sein des grandes entreprises et des ETI. Ce sont les PME qui créent en volume net le plus d'effectifs (+ 1 085).

L'emploi est quasi stable dans la zone de Calvi et augmente dans les quatre autres zones. Ainsi, la zone de Porto-Vecchio gagne 560 salariés dont plus de la moitié sont issus de la croissance des établissements stables. Les PME sont la seule catégorie qui y gagne de l'emploi. C'est également l'unique zone où les ETI en perdent du fait de changements de catégories notamment

4 L'augmentation de l'emploi dans les ETI, essentielle à la croissance dans la zone d' Ajaccio

Variation nette d'emploi par zone d'emploi et catégorie d'entreprise entre 2008 et 2017



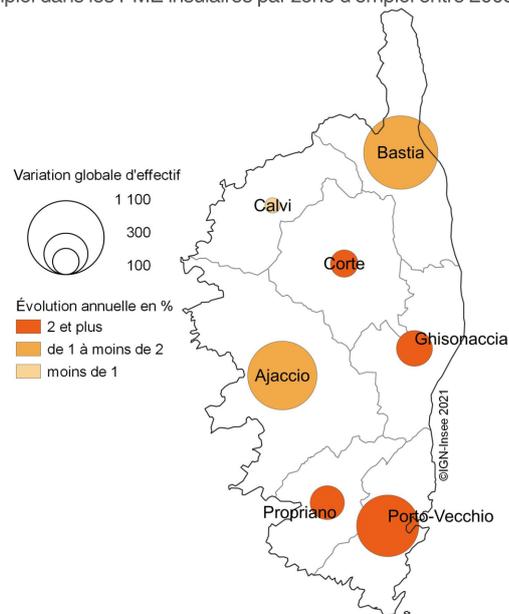
Lecture : la variation nette d'emploi entre 2008 et 2017 dans la zone d' Ajaccio se décompose en une augmentation d'emploi dans les ETI (+ 1 280) et les PME (+ 950) et une diminution dans les microentreprises (-210) et les grandes entreprises (-155).

Champ : France hors Mayotte, emploi salarié des entreprises marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi, REE.

5 Entre 2008 et 2017, le nombre de salariés des PME progresse dans toutes les zones d'emploi de Corse

Variation d'emploi dans les PME insulaires par zone d'emploi entre 2008 et 2017



Lecture : Entre 2008 et 2017, les PME créent 1 090 emplois dans la zone d'emploi de Bastia soit une évolution moyenne annuelle de 1,2 %.

Champ : France hors Mayotte, emploi salarié des entreprises marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi, REE.

dans le secteur du commerce. En revanche, la zone de Ghisonaccia est celle où toutes les catégories d'entreprise créent de l'emploi sur la période (+ 390). Elle compte le plus fort taux de croissance des effectifs salariés (+ 1,6 % en moyenne annuelle) devant Propriano (+ 1,3 %).

Les PME constituent dans toutes les zones le pilier de l'emploi. Leurs effectifs augmentent partout (figure 5) mais leur évolution est plus forte dans la zone d'emploi de Bastia (+ 1 100) que dans celle d' Ajaccio (+ 950). Elle est plus importante dans le secteur du commerce puis dans le domaine de la santé et action sociale pour Ajaccio et dans celui du transport-entreposage pour Bastia. Néanmoins, à contour constant, les microentreprises sont en réalité aussi cruciales

dans les territoires infra-régionaux. Elles génèrent un nombre important d'emplois au sein des deux principales zones et ont un poids prédominant dans l'emploi local des cinq autres, notamment de Calvi et Corte (de 45 % à 49 % des emplois). Leur dynamisme économique tire aussi l'emploi dans les zones de Porto-Vecchio et Ghisonaccia. Toutefois, du fait de nombreux basculements vers la catégorie des PME, seule la zone de Ghisonaccia bénéficie d'une évolution nette d'emplois positive au sein des microentreprises. ■

Avertissement : Les données utilisées dans cette étude permettent d'obtenir des évolutions d'emploi à des niveaux géographiques fins, en disposant d'informations précises sur les établissements et les entreprises. Cependant, les « estimations d'emplois localisés » constituent la source de référence sur l'emploi et ses évolutions. Des écarts peuvent apparaître entre les deux sources : ils s'expliquent par des différences de champ.

D éfinitions

Catégorie d'entreprise : quatre catégories sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354) :

Les PME sont les entreprises qui occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou qui ont un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Parmi elles, les microentreprises occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. La notion de microentreprise diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et donc du statut de micro-entrepreneur (ou auto-entrepreneur avant décembre 2014). Les ETI sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME, qui occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Les grandes entreprises sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016.

S ources et champ

Les données utilisées proviennent des données de démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks et transferts d'établissements, continuité économique...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources Clap (2008 à 2015) et Flores (à partir de 2016) et des informations sur le contour des entreprises issues de la source Lifi (liaisons financières) pour calculer les catégories d'entreprises. Des travaux méthodologiques ont été réalisés pour traiter les ruptures de séries et pour gérer au mieux les continuités économiques des grands groupes (la SNCF, la Poste...). L'objectif est d'avoir une approche économique de la démographie des établissements en minimisant les effets administratifs.

Le champ de l'étude est le secteur marchand non agricole hors intérimaires. Les micro-entrepreneurs sont exclus du champ.

M éthodologie

Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprise

Étudier la dynamique de l'emploi par taille d'entreprise est difficile : la variable étudiée (l'emploi) influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprise). Proposée en 1996, l'approche dynamique, qui a rassemblé le plus d'avis favorables dans les débats entre économistes, est retenue pour cette étude. Elle consiste à répartir l'évolution de l'emploi en fonction des seuils définissant les catégories d'entreprises. Ainsi, si une microentreprise compte 7 salariés en 2014 et devient une PME de 15 salariés en 2015, le seuil déterminant la limite entre les microentreprises et les PME étant de 9 salariés, 2 emplois sont attribués aux créations d'emplois des microentreprises et 6 emplois aux créations des PME. En revanche, si une microentreprise de 7 salariés est rachetée par une PME, il n'y a ni création, ni suppression d'emploi : il y a un flux de 7 salariés des microentreprises vers les PME.

Composante des flux d'effectifs

Les entrées sont constituées des créations pures, des réactivations et reprises mais aussi de l'évolution de l'emploi dans les établissements créés l'année précédente, des transferts d'établissements et successions entrants dans la zone.

Les sorties comprennent les disparitions de SIRET, d'emploi salarié ou non salarié dans l'entreprise et les transferts et successions sortants. On entend par **renouvellement** les entrées moins les sorties.

Les stables correspondent aux établissements sans mouvement et aux transferts et successions internes à la zone.

L'évolution à contour constant est définie comme le renouvellement auquel on ajoute les stables.

Enfin, les **changements de catégories** correspondent au solde des changements de champ, d'activité, de catégorie d'entreprise ou de type de groupe.

L'évolution nette de l'emploi dans une catégorie est définie comme les entrées moins les sorties auxquelles s'ajoutent les stables et les changements de catégories.

P our en savoir plus

- Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises, Insee Première n° 1839, février 2021
- Microentreprises et PME : un rôle central pour l'emploi insulaire, Insee Analyses Corse n° 22, octobre 2018

